



DERATISATION / DESOURISATION

PRESTATIONS:

- **4 passages à fréquence trimestrielle + 1 passage : récupération ou prolongation du contrat pour une année supplémentaire.**
- Inspection des lieux en vue de déterminer la nature des rongeurs ou insectes incriminés et l'utilisation de produits adaptés.
- Mise en œuvre du traitement alliant efficacité et sécurité et incluant la détermination de la nature et la quantification des appâts.
- Etiquetage réglementaire systématique (Signalisation des postes, identification de la substance active et consignes de sécurité, dates de passage).
- Chaque poste est sécurisé par un lien d'attache métallique afin d'en éviter le déplacement.
- Appâts additionnés de substances amérissantes évitant les risques d'intoxication.
- Postes de haute résistance aux chocs disposant d'une fermeture garantissant l'inviolabilité de ces boîtes.
- Postes munis de chicanes évitant l'accès à l'appât par un enfant ou un animal domestique.
- Changement des appâts à chaque passage et l'enlèvement des appâts dégradés.
- Remise du contrat et rapport d'intervention.

Pour toute demande de tarif n'hésitez pas à nous faire parvenir une demande de DEVIS.